

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 30 juillet 2012 pris en application des dispositions de l'article 8 du décret n° 2011-638 du 8 juin 2011 relatif à l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France et aux titres de séjour et aux titres de voyage des étrangers

NOR : INTV1230742A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

Vu le décret n° 2011-638 du 8 juin 2011 relatif à l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France et aux titres de séjour et aux titres de voyage des étrangers, notamment son article 8,

Arrête :

Art. 1^{er}. – En application de l'article 8 du décret du 8 juin 2011 susvisé, le relevé, en vue de leur enregistrement dans un composant électronique, des empreintes digitales des ressortissants étrangers qui souscrivent une demande de titre de séjour est mis en œuvre conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Les préfets des départements mentionnés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 juillet 2012.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de l'immigration,

F. LUCAS

A N N E X E

DÉPARTEMENTS	DATE À PARTIR DE LAQUELLE le relevé est mis en œuvre
Haute-Vienne	3 septembre 2012
Hérault, Aude, Rhône, Creuse	5 septembre 2012
Eure-et-Loir, Essonne, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Somme	19 septembre 2012
Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn, Dordogne, Allier, Cantal, Haute-Loire, Nièvre	3 octobre 2012
Manche, Côtes-d'Armor, Lozère, Aisne, Vienne, Charente-Maritime	17 octobre 2012
Cher, Indre, Indre-et-Loire, Landes, Loiret, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Haut-Rhin	14 novembre 2012
Ardennes, Aube, Aveyron, Lot, Marne, Haute-Marne, Meuse, Haute-Saône, Vosges, Territoire de Belfort	21 novembre 2012
Corrèze, Doubs, Jura, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Saône-et-Loire	5 décembre 2012
Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Ille-et-Vilaine, Loire, Sarthe, Vaucluse, Vendée.	19 décembre 2012